

**Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 1^{er} décembre 2025, à la salle du Conseil, située au 285, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, M. Gaétan Fortier
Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,

Mme Isabelle Roberge-Maltais M. Jean-Christophe René
M. Steve Leblanc M. Dominic Lapointe

Sont absentes : les conseillères Mme Judith Allard et Mme Noëlle Thomas

Les membres présents forment le quorum.

Assistant également à cette séance :

- M. Patrick Duchaine, inspecteur en bâtiments et environnement
- M. Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

2025-12-163 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux par courriel le 28 novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mme Isabelle Roberge-Maltais et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour déposé par le directeur général et greffier-trésorier soit adopté tel que déposé en laissant ouvert l'item "Affaires nouvelles".

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et adoption du procès-verbal du 10 novembre 2025
4. Présentation des comptes
5. Nomination des maires suppléants de l'année 2026
6. Calendrier des séances du Conseil 2026
7. Formation de M. Patrick Vachon en eau potable et eau usée
8. Rémunération 2026 - responsable du Centre sportif, vie communautaire, bibliothèque et proposée à l'entretien
9. Carrefour Jeunesse Emploi - Trio Desjardins 2026
10. Demande d'aide financière 2026 – Maison des Jeunes
11. Demande d'aide financière 2026 – Forum Citoyen
12. Budget Bibliothèque 2026
13. Nomination d'une personne élue responsable de la Bibliothèque
14. Projet de « Service de garde en communauté » - Dépôt d'une demande financière au volet 2 du FRR

15. Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
16. Registre public des déclarations faites par un ou des membres du conseil (Article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale)
17. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement #560 fixant les taxes et tarifs 2026 ainsi que les conditions de perception
18. Offre de services – Mise en œuvre de l'étude d'optimisation du périmètre urbain
19. Demande d'un droit de passage – Club de motoneige Esquimaux d'Asbestos
20. Correspondance
 - a) Séance spéciale lundi 15 décembre 2025 19h30 pour l'adoption du Budget 2026, du Plan Triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 et du Règlement #560 fixant les taxes et tarifs 2026 ainsi que les conditions de perception ;
 - b) Fête de Noël, samedi 6 décembre de 13h à 16h au Parc de la Relève;
 - c) Lettre de remerciement reçue de la Table de concertation pour les personnes aînées de la MRC d'Arthabaska concernant la contribution financière de la municipalité à l'organisme.
21. Affaires nouvelles
22. Période de questions
23. Clôture de séance

2025-12-164 Dépôt et adoption du procès-verbal du 10 novembre 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Dominic Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025 soit adopté, le tout tel que rédigé et déposé par le directeur général et greffier-trésorier.

2025-12-165 Présentation des comptes

Il est proposé par le conseiller M. Dominic Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 198,770.27\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

2025-12-166

Nomination des maires suppléants pour l'année 2026

Il est proposé par le conseiller M. Jean-Christophe René et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE nommer les conseillers suivants en tant que maires suppléants pour les périodes suivantes :

- M. Jean-Christophe René pour la période du 1^{er} décembre 2025 au 30 juin 2026;
- M. Steve Leblanc pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2026.

2025-12-167

Calendrier des séances du Conseil 2026

CONSIDERANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mme Isabelle Roberge-Maltais et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les séances débuteront à 20h à la salle du conseil municipal située au 285, 1^{re} Avenue ;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026. Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 20h :

7 janvier (mercredi)	2 février
16 mars	13 avril
4 mai	1 ^{er} juin
6 juillet	10 août
14 septembre	5 octobre
2 novembre	7 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et greffier-trésorier conformément à la loi qui régit la municipalité;

QUE le présent calendrier soit également diffusé dans le journal local Le Hameau, édition de janvier 2026.

2025-12-168

Formation de M. Patrick Vachon en eau potable et eau usée

CONSIDÉRANT le besoin de la municipalité de préparer la relève d'une ressource qui aura la responsabilité de la gestion de l'eau potable et de l'eau usée et ce, puisque M. Bobby Dubois prévoit laisser son poste en mai 2028 ;

CONSIDÉRANT QUE M. Patrick Vachon a démontré de l'intérêt pour prendre la responsabilité de la gestion de l'eau potable et de l'eau usée;

CONSIDÉRANT QUE M. Patrick Vachon est présentement à l'emploi de la municipalité depuis janvier 2023 et qu'il représente une ressource d'une grande fiabilité et d'une grande polyvalence pour la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE de la formation en eau potable et en eau usée est requise afin d'obtenir les accréditations nécessaires pour remplir les différentes obligations liées à ce poste ;

CONSIDÉRANT QUE M. Patrick Vachon s'engage auprès de la municipalité à mener à terme le processus de formation et à demeurer en poste pour un minimum de 5 ans supplémentaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité confirme son intérêt auprès de M. Patrick Vachon afin que celui-ci procède au processus de formation en eau potable et en eau usée requis afin d'obtenir les accréditations nécessaires pour remplir les différentes obligations liées à ce poste;

QUE la municipalité procède dès maintenant à l'inscription au Cégep de Saint-Laurent pour la formation en eau potable débutant le 19 janvier 2026 et qu'elle autorise le paiement des frais de 2,795\$ plus taxes dès l'inscription;

D'AUTORISER l'acquisition d'un ordinateur portable au coût de 1,300\$ plus taxes à l'entreprise RHESUS, équipement qui servira autant pour la formation en eau potable que la formation en eau usée et qu'elle autorise le paiement auprès du fournisseur dès la réception du portable.

2025-12-169 **Rémunération 2026 - responsable du centre sportif, vie communautaire, bibliothèque et préposée à l'entretien**

Il est proposé par le conseiller M. Jean-Christophe René et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUGMENTER le salaire horaire, à compter de janvier 2026, d'un pourcentage correspondant au taux d'augmentation de **l'indice des prix à la consommation pour le Canada (IPC)** établi par Statistique Canada ou **à 2.5% selon le facteur le plus élevé des deux**, pour la rémunération de M. Patrick Vachon (responsable du centre sportif), de Mme Élise Hamel (responsable des loisirs et de la vie communautaire), de M. Francis Montpetit (responsable de la bibliothèque) et de Mme Ghislaine Poirier (préposée à l'entretien des édifices municipaux).

2025-12-170 **Carrefour Jeunesse Emploi - Programme Trio Desjardins 2026**

Il est proposé par la conseillère Mme Isabelle Roberge-Maltais et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord confirme sa participation à l'édition 2026 du programme ***Trio étudiant Desjardins pour l'emploi***, pour un montant de 500\$ par stagiaires, permettant à des jeunes d'ici d'acquérir des expériences en

milieu de travail et ce, pour un nombre de 2 à 3 jeunes selon le nombre d'inscriptions reçues.

2025-12-171 Demande d'aide financière 2026 – Maison des Jeunes

Il est proposé par le conseiller M. Jean-Christophe René et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord accorde une aide financière de 8,300\$ à la Maison des Jeunes des Hauts-Reliefs (Association des Groupes de Jeunes des Hauts-Reliefs) pour l'année 2026, montant accordé tel que demandé par le Conseil d'Administration de l'organisme dans sa résolution adoptée 14 octobre 2025.

2025-12-172 Demande d'aide financière 2026 – Forum citoyen Ham-Nord

Il est proposé par le conseiller M. Dominic Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord accorde une aide financière de 9,500\$ à l'organisme Forum Citoyen Ham-Nord pour l'année 2026, montant accordé tel que demandé par le Conseil d'Administration de l'organisme.

2025-12-173 Budget Bibliothèque 2026

CONSIDÉRANT QUE la municipalité accorde, depuis plus de 15 ans, un budget annuel de 5,000\$ à la Bibliothèque et que cette somme n'a jamais été augmentée;

CONSIDÉRANT QUE depuis le déménagement de la bibliothèque dans les nouveaux locaux du Centre Horizon, le nombre de prêts mensuels a doublé;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau Biblio suggère une bonification du budget annuel alloué à la Bibliothèque afin d'atteindre les objectifs ciblés;

CONSIDÉRANT QU'après discussion avec le coordonnateur de la bibliothèque (M. Francis Montpetit), qu'une somme de 7,500\$ en 2026 serait adéquate et raisonnable;

CONSIDÉRANT le désir de la municipalité d'accompagner et de soutenir le coordonnateur de la bibliothèque et la précieuse équipe de bénévoles afin de pouvoir continuer à offrir un service de qualité à la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Roberge-Maltais et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord accorde une aide financière de 7,500\$ à la Bibliothèque pour l'année 2026.

2025-12-174

Nomination d'une personne élue responsable de la Bibliothèque

Il est proposé par le conseiller M. Jean-Christophe René et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE NOMMER, en remplacement de M. Rémi Beauchesne, Mme Isabelle Roberge-Maltais en tant que nouvelle personne élue responsable de la bibliothèque.

2025-12-175

Projet de service de garde en communauté – Dépôt au volet 2 du Fonds Régions et Ruralité (FRR)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord souhaite déposer auprès du ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) un projet visant la mise en place d'un nouveau service de garde en communauté, demande d'aide financière dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (FRR), volet 2;

CONSIDÉRANT QUE ce projet répond au besoin de ses citoyens, ceux-ci ayant interpellé la municipalité au niveau de l'enjeu du manque de l'offre de service de garde (pour enfants de 0-4 ans) sur son territoire;

CONSIDERANT le désir de la municipalité d'offrir un maximum de service de proximité à sa population;

CONSIDERANT QUE la municipalité a l'opportunité à court terme, en collaboration avec le CPE La Marelle (bureau coordonnateur) et le ministère de la Famille, de mettre rapidement en place un « Service de garde en communauté », projet qui consiste à rendre un local municipal disponible afin qu'une personne responsable d'un service de garde éducatif vienne y instaurer son projet;

CONSIDERANT QU'après analyse de la situation par l'équipe du CPE La Marelle, les anciens de Desjardins s'avère à être le meilleur endroit pour mettre sur pied le projet de « Service de garde en communauté »;

CONSIDERANT QUE des travaux d'aménagement estimés à 25,000\$ sont requis dans les locaux afin de pouvoir accueillir ce nouveau service ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord dépose une demande d'aide financière d'un montant de 20,000\$ dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (FRR) pour son projet de mise en place d'un nouveau service de garde en communauté;

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord s'engage à assumer les coûts non subventionnés de ce projet ;

QUE le directeur général et greffier-trésorier, M. Mathieu Couture, soit autorisé, au nom de la municipalité, à signer tout document relatif à ce projet.

2025-12-176

Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Tel que prévoit l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), le greffier-trésorier dépose à la table du Conseil la déclaration des intérêts pécuniaires de chacun des membres du conseil suivants :

M. Gaétan Fortier, maire
M. Jean-Christophe René, conseiller siège #1
M. Steve Leblanc, conseiller siège #2
M. Dominic Lapointe, conseiller siège #3
Mme Judith Allard, conseillère siège #4
Mme Isabelle Roberge-Maltais, conseillère siège #5
Mme Noëlle Thomas, conseillère siège #6

2025-12-177

Registre public des déclarations faites par un ou des membres du conseil (Article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale)

Conformément à l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, le directeur général et greffier-trésorier confirme ne pas avoir reçu de déclaration des membres du conseil en lien avec ledit article.

2025-12-178

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement #560 fixant les taxes et tarifs 2026 ainsi que les conditions de perception

Le conseiller Dominic Lapointe donne avis qu'il sera soumis, lors d'une prochaine séance, le règlement #560 fixant les taxes et tarifs 2026 ainsi que les conditions de perception et il dépose ce projet de règlement tel que ce dernier est soumis au conseil ce jour pour faire partie intégrante du présent procès-verbal.

2025-12-179

Offre de services – Mise en œuvre de l'étude d'optimisation du périmètre urbain

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé en 2025 à l'élaboration d'un « Plan d'optimisation de son périmètre urbain » réalisé par la firme La Boîte d'Urbanisme, ce qui permet d'obtenir un portrait de la situation actuelle dans le périmètre urbain et également de se doter d'outils qui permettra de bien dresser l'orientation future de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de services professionnels de la part de la firme La Boîte d'Urbanisme qui permettra maintenant la « Mise en œuvre de l'étude d'optimisation du périmètre urbain » au montant de 5,687.50\$ plus taxes (Banque d'heures de 65 heures et dont seules les heures travaillées seront à payer), mandat visant à accompagner la municipalité dans la réalisation d'actions identifiées à l'étude d'optimisation du périmètre urbain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Jean-Christophe René et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité accepte l'offre de services professionnels pour la « Mise en œuvre de l'étude d'optimisation du périmètre urbain » de la firme La Boîte d'Urbanisme au coût de 5,687.50\$ plus les taxes applicables (Banque d'heures de 65 heures et dont seules les heures travaillées seront à payer).

2025-12-180

**Demande d'un droit de passage – Club de motoneige
Esquimaux d'Asbestos**

CONSIDÉRANT la demande reçue du Club de motoneige Esquimaux d'Asbestos souhaitant obtenir un droit de passage pour les motoneiges et une surfaceuse sur le Chemin Picard (Rang 6) près de l'intersection de la route 216 Ouest. Plus précisément, les motoneigistes du Club circuleraient sur une distance d'environ 5 à 12 mètres sur le Chemin Picard (Rang 6) avant d'emprunter le ponceau déjà existant et de continuer leur route sur un terrain privé. Il est également mentionné que ce nouveau tracé permettrait d'éviter le passage sur l'accotement de la route 216 et serait donc garant d'une plus grande sécurité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mme Isabelle Roberge-Maltais et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER la demande du Club de motoneige Esquimaux d'Asbestos en autorisant un droit de passage pour les motoneiges et une surfaceuse sur le Chemin Picard (Rang 6) près de l'intersection de la route 216 Ouest.

Correspondance : À cette assemblée, il a été fait mention :

- a) D'une séance spéciale qui sera tenue lundi le 15 décembre 2025 19h30 pour l'adoption du Budget 2026, du Plan Triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 et du Règlement #560 fixant les taxes et tarifs 2026 ainsi que les conditions de perception ;
- b) De la Fête de Noël qui se déroulera samedi le 6 décembre de 13h à 16h au Parc de la Relève ;
- c) De la réception d'une lettre de remerciement reçue de la Table de concertation pour les personnes aînées de la MRC d'Arthabaska concernant la contribution financière de la municipalité à l'organisme.

Affaires nouvelles

Aucune

Période de questions

À 20h20, le maire, Gaétan Fortier, invite les citoyens présents à la période de questions et les membres du conseil répondent aux questions des personnes de l'assistance.

2025-12-181

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance soit levée à 20h26.

Gaétan Fortier, maire

Mathieu Couture, directeur général et
greffier-trésorier.

Je, Gaétan Fortier maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.